

Réf: Dossier N° : 16742

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « GROUPEMENT D'EXPLOITATION MARITIME -COTE D'IVOIRE » en abrégé «GREMA-CI »

Siège social : ABIDJAN - YOPOUGON GESCO LOT 134 ILOT 1080, 03
BP 2990 ABJ 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07 Septembre 2015, et enregistrés au CEPICI le 09 Septembre 2015, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « GROUPEMENT D'EXPLOITATION MARITIME -
COTE D'IVOIRE » en abrégé «GREMA-CI ».

Objet: L'exploitation des mers, des eaux douces et la commercialisation de leurs produits ; Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 500 000 F CFA divisé en Trente (30) Parts Sociales de Cinquante Mille (50.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 30 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - YOPOUGON GESCO LOT 134 ILOT 1080, 03
BP 2990 ABJ 01

GERANT: Monsieur GBOTTO KOFFI VICTOR.

RCCM: n°CI-ABJ-2015-B-20955 du 09/09/2015 au Tribunal du
Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°7783 du 09/09/2015

Pour Avis

Le CEPICI

